

Edito

Nous avons le plaisir de vous remettre le deuxième numéro de « EKLA Infos Familles ».

Vous y trouverez des informations sur la vie des différents dispositifs, sur l'évolution des projets déjà évoqués et sur la vie associative.

Les projets

La concertation avec nos partenaires financiers, le Conseil Départemental et l'ARS, nous permet d'engager la phase de réalisation du projet campus sur la zone des Grands Prés à Changé. De plus, nous prévoyons un nouveau foyer d'hébergement au centre-ville de Changé, ainsi que l'extension du foyer de vie Oasis à Quelaines Saint Gault.

Ces projets s'inscrivent dans une démarche spécifique, en mettant en œuvre des projets immobiliers structurants qui garantissent des conditions d'accompagnement de qualité pour les personnes accueillies.

La participation des familles

La participation et l'expression des familles demeurent des moments forts de l'association. C'est pourquoi nous continuerons à organiser des réunions à thèmes, comme nous l'avons fait lors de l'expérience du mois d'avril dernier.

Les familles ont, par ailleurs la possibilité d'adhérer à l'association EKLA. Un nombre important d'adhérents constitue un symbole fort auprès de nos différents partenaires.



*DAME : Dispositif d'Accompagnement Médico Educatif

La mutualisation des moyens

Le DAME* poursuit sa réflexion sur l'implantation de ses services avec une mutualisation des moyens lorsque c'est possible. (Sur la commune de Mayenne.)

La journée EKLA

Toujours soucieuse de la qualité des services fournis aux personnes accueillies, l'association organisera un séminaire pour l'ensemble de ses salariés et administrateurs le 14 septembre prochain. L'objectif principal de ce séminaire est :

- Favoriser une meilleure connaissance mutuelle entre les professionnels de l'association et promouvoir leur reconnaissance ;
- Rassembler tous les individus, en valorisant leurs sensibilités et leurs parcours ;
- Construire la culture de l'association EKLA.



René JALLU
Président

Habitat : Evolution G n rationnelle, Accueil en EHPAD

Les informations communiqu es dans notre premier bulletin ont suscit  des inqui tudes au sein de certaines familles. La parution d'un article dans la presse (OF du 04/03/2023) concernant l'EHPAD d'Ambri res et la cr ation de places pour des personnes vieillissantes (UPHV) a simultan ment confirm  ces inqui tudes.

Ces pr occupations sont l gitimes,  tant donn  que l'information fournie  tait incompl te.

Pourquoi ces sujets aujourd'hui ? Les personnes ne peuvent rest es au sein des foyers :

- Nos  tablissements ne sont pas con us pour accueillir des personnes dont l' tat de sant  se d t riore en raison de la perte de leurs capacit s fonctionnelles, de l'apparition de maladies d g n ratives, ou plus g n ralement du processus de vieillissement, etc.
- Dans le domaine du handicap, il est pr cis  que l' ge de 50 ans est retenu pour parler de vieillissement. Cependant, il s'agit d'une possibilit  et non d'une g n ralit .
- Lorsque le vieillissement survient et n cessite des soins m dicaux quotidiens, il est indispensable que ceux-ci soient prodigu s par des professionnels comp tents tels que les aides-soignants, les infirmiers, les m decins, etc.

D marche de l'association :

L'association est   la recherche d' tablissements disposant d'une unit  sp cifique pour accueillir des personnes en situation de handicap, avec une  quipe compos e de professionnels form s. L'objectif principal est de pr server le bien- tre des personnes et de garantir une transition en douceur.

Pour atteindre cet objectif, il est essentiel d'anticiper afin d' viter une situation d'urgence difficile pour toutes les parties concern es. Il est  galement primordial de laisser   la personne et   sa famille le libre choix de partir ou non. **En aucun cas, la d cision ne sera prise par l'association.**

Comment organiser une transition fluide ?

Et par l'anticipation :

- Approche avec la personne sur le sujet :
- En lui faisant part des besoins qui seront n cessaires demain, dans un avenir plus ou moins proche;
- En lui proposant divers  tablissements afin de lui laisser un choix;
- En le laissant, bien s r, s'exprimer sur le sujet et avec le temps de r flexion n cessaire. Cette approche peut  tre faite par la famille, de concert avec les professionnels, ou par les professionnels eux-m mes.
- Lorsque la personne est bien inform e et d'accord, une visite d' tablissements est   envisager.

Et par l'int gration :

Lorsque les  tapes ci-dessus sont concr tis es, l'association, par le biais des professionnels, entre en contact avec l' tablissement afin d'assurer une transition la plus sereine possible. Les professionnels maintiennent le lien aussi longtemps que n cessaire.



R unions d'information :

Vous avez  t  convi s   une r union d'information   destination des familles, organis e par l'association le 13 avril dernier. Le sujet abord   tait "**Le patrimoine de l'adulte en situation de handicap**", anim  par M. HILD, conseiller en gestion et partenaire de l'UNAPEI. Cette r union s'est d roul e en visioconf rence dans l'amphith tre de la Maison de l'Autonomie.

Les familles pr sentes ont trouv  la r union tr s int ressante, et elle a permis de clarifier certains points, notamment en ce qui concerne le choix des placements, l'int r t ou non d'investir dans l'immobilier, ainsi que les implications de ces choix sur l'aide sociale au moment du d c s.

Suite au succ s et aux avantages que les familles ont pu en retirer, l'association pr voit d'organiser une r union similaire chaque printemps. Le prochain th me abord  devrait  tre : "La protection des personnes en situation de handicap : choix juridique de la protection."



Valorisation du potentiel de chacun

Le Foyer Beausoleil et le CAAJ ont invit  les familles des personnes accueillies   une journ e festive. Au programme : d fil  Fashion Week, repas convivial et  changes entre toutes les personnes pr sentes : personnes accueillies, familles et professionnels.

Cette journ e a  t  couronn e de succ s et a permis   chacun de se retrouver apr s ces ann es marqu es par la Covid-19. Ces rencontres rev tent une importance particuli re, car elles favorisent l' tablissement de liens. Les familles se rencontrent et  changent entre elles.

Le d fil  a  t  chaleureusement applaud  et a mis en valeur les personnes accueillies ainsi que leur capacit    assumer un tel programme. Il a  galement permis de pr senter les costumes r alis s tout au long de l'ann e et de mettre en avant les r alisations de d coration r alis es par le CAAJ et le foyer de vie.



Jo le BOURDIN
3 me Vice-pr sidente
Dispositif Habitat

Projet de l'évolution de l'offre

Nous souhaitons proposer une solution d'accompagnement avec un accueil tourné vers l'inclusion.

Foyers d'Hébergement

La fusion des deux Foyers d'Hébergement de l'ancienne association GEMS 53, à savoir le Foyer Ionesco de la Chapelle-Anthenaise et celui de Lancheneil à Nuillé sur Vicoin, vise à moderniser les conditions d'accueil et à créer un foyer inclusif, ouvert sur la ville et proche du nouvel ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail). Les foyers et ESAT actuels sont isolés, parfois vétustes, et ne proposent pas de solutions d'accompagnement correspondant aux souhaits et aux besoins des personnes accueillies, notamment celui d'avoir une place dans la société, d'avoir accès aux commerces, aux loisirs, aux transports et aux services de santé.

Nous aspirons à proposer un accueil orienté vers l'inclusion et répondant davantage à leurs besoins. En complément, la création d'une Unité d'Accompagnement à l'Autonomie viendra enrichir les solutions offertes par le service d'hébergement. Nous espérons que ce projet se fera en même temps que le projet de réimplantation de l'ESAT sur la Zone Industrielle des Grands Prés prévu pour juin 2025, étant donné que c'est le lieu de travail des résidents du foyer.



Foyer de Vie

Une extension du foyer de vie Oasis à Quelaines sera construite pour accueillir 16 résidents en provenance de Ionesco. Cette action fait partie du projet de fusion des foyers de vie Oasis et Ionesco. La capacité d'accompagnement totale sera de 37 places, dont 2 places d'accueil temporaire.

Le projet immobilier sera érigé sur une réserve foncière de 3000m² appartenant à l'association EKLA, située derrière le foyer Oasis existant. Ce programme de 900m² en plain-pied comprendra des logements de type studios ainsi qu'un accueil de jour.



Le projet de Campus

Nous avons récemment fait l'acquisition d'un terrain de 18 000m² situé dans la Zone Industrielle des Grands Prés à Changé, à proximité du pôle ressources.

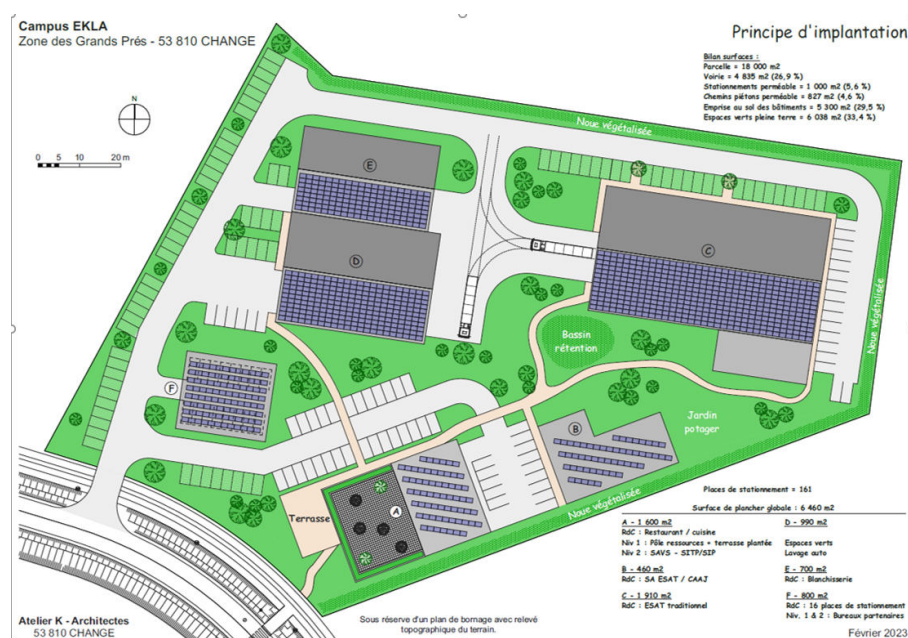
Ce terrain sera utilisé pour la création d'un Campus, une plateforme de services coordonnés visant à favoriser l'inclusion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap.

Fusion des ESATs Lancheneil et Ionesco

Les ESAT de Lancheneil et Ionesco vont fusionner pour créer un ESAT orienté vers l'extérieur, avec un projet économique axé sur des activités telles que la restauration, la blanchisserie et l'entretien de véhicules et la sous-traitance électronique. Cette orientation vise à favoriser l'accueil de la clientèle sur le campus.

Les principales composantes de cette fusion sont les suivantes :

- Création d'un ESAT de transition départemental qui accompagnera l'embauche en milieu ordinaire.
- Mutualisation de la Section Annexe de l'ESAT de Lancheneil avec le CAAJ Ionesco.
- Implantation d'une antenne SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale).
- Implantation du SITP (Service d'Intervention Très Précoce) pour les enfants atteints de troubles autistique.
- Implantation du Pôle Ressources.



Libération du site de Ionesco

Tous les projets présentés, notamment en ce qui concerne l'hébergement, supposent le départ des services du site de Ionesco. L'association est liée à ce site pour les foyers d'hébergement et foyers de vie par le bailleur "Méduane Habitat". La livraison de ce programme est prévue au premier semestre 2025.

Le département a confirmé par courrier qu'il reprendrait la suite du bail des foyers de Ionesco, ce qui rendra l'ensemble du projet réalisable.



Claude DECARIS
2ème Vice-président
Dispositif Accompagnement Vie sociale
et Professionnelle

L'UNAPEI

L'UNAPEI* l'union des parents et amis des personnes en situation de handicap, à laquelle nous adhérons, a été créée en 1960 dans le but de mieux faire connaître et prendre en compte les besoins des personnes atteintes d'un handicap mental, d'autisme, de polyhandicap et de handicap psychique.

En quelques mots, quelle est la place tenue par l'Unapei dans l'impulsion des évolutions de notre secteur ?

- Elle participe à la rédaction des grands textes et lois :

L'UNAPEI a joué un rôle majeur dans l'élaboration de lois importantes, notamment la loi de 2002 portant sur la rénovation de l'action sociale et médico-sociale, ainsi que la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

- Elle négocie en continu avec les pouvoirs publics pour :

- Promouvoir le principe du droit à compensation du handicap et l'obligation de solidarité de l'ensemble de la société envers les plus démunis ;
- Lutter contre l'isolement et l'exclusion sociale des personnes en situation de handicap ;
- Garantir la qualité de l'accompagnement et le respect des personnes accompagnées ;
- Faciliter le "vivre avec et parmi les autres" en favorisant le respect des différences et le libre arbitre.



Le congrès annuel de l'Unapei a eu lieu cette année tout près de chez nous, à Nantes les 24, 25 et 26 mai.



POUR UNE SOCIÉTÉ SOLIDAIRE ET INCLUSIVE

- Elle se bat pour :

- Assurer l'accessibilité de l'information et de l'environnement pour les personnes handicapées intellectuelles, en proposant un accueil adapté dans les lieux publics, des signalétiques adaptées, des points d'information accessibles, etc.
- Faciliter l'expression des opinions des personnes handicapées intellectuelles sur les sujets qui les concernent, en leur offrant les moyens de s'exprimer comme n'importe quel individu.
- Promouvoir l'accès à l'éducation en veillant à ce que les personnes handicapées intellectuelles bénéficient d'un enseignement adapté à leurs capacités et à leurs besoins. Cela se manifeste notamment par la campagne annuelle " #jaipasecole " menée à chaque rentrée scolaire.

Et aujourd'hui, quel est le combat de l'UNAPEI ?

En 2023, lors de son congrès annuel, l'UNAPEI a choisi comme thème "Une société solidaire et inclusive, autrement". Les débats ont mis en évidence que nous sommes encore loin de réaliser une véritable inclusion. Les associations se retrouvent souvent seules face à ce défi, et un soutien politique est indispensable. Notre président, Luc Gateau, a adopté une position offensive sur cette question lors de son échange avec Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée chargée des Personnes handicapées.

Luc Gateau a également souligné les manquements de la France, tels qu'identifiés par le Conseil de l'Europe :

- Le manque d'accompagnement et la pénurie de services de soutien ;
- Les injustices socio-économiques ;
- Les difficultés d'accès au logement et aux soins de santé ;
- L'accès de plus en plus difficile à l'éducation.

Les interventions et les échanges qui ont eu lieu lors des tables rondes seront rendus disponibles sur notre site internet, ainsi que sur le site : <https://www.unapei.org/article/congres-unapei-2023-accedez-aux-replays/>

Vous pouvez également consulter passidoucefrance.org et les réseaux sociaux pour en savoir plus sur les quatre points mentionnés ci-dessus.



Monique DOUDARD

1ère Vice-présidente

Dispositif Accompagnement Médico Educatif

Comité de rédaction : Mme Monique DOUDARD, M. Claude DECARIS, Mme Joële BOURDIN, M. Antoine RIVIERE, M. Eric JOURNAULT, M. Victor MARIN.

Rédacteur en chef : M. René JALLU